

RAPPORT ANNUEL COMGEST MONDE

au 31 décembre 2020



SOMMAIRE

I . Caractéristiques de l'OPC	3
2 . Changements intéressant l'OPC	4
3 . Rapport de gestion	12
4 . Informations réglementaires	17
5 . Certification du commissaire aux comptes	21
6 . Comptes de l'exercice	28
6 . Annexe(s)	48
Caractéristique de l'OPC	49



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cette SICAV. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette SICAV et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COMGEST MONDE

Action C (Capitalisation) FR0000284689 Cette SICAV est gérée par COMGEST S.A.

Objectifs et politique d'investissement

La classification AMF de la SICAV est : Actions internationales. L'objectif de gestion de la SICAV est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers. La SICAV est à tout moment investie et/ou exposée à hauteur de 60% minimum en actions internationales. Cette SICAV est gérée de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation (grandes, moyennes, petites).

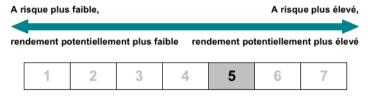
La SICAV pourra être exposée à hauteur de 20% en obligations émises par des états, des sociétés nationalisées ou privées. Elle pourra investir également dans des obligations convertibles émises par des sociétés cotées. La SICAV pourra investir sur les instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions, de taux et de change.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

L'investisseur peut demander le rachat de ses actions tous les jours selon les modalités décrites dans le prospectus.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de la SICAV sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de niveau 5 de la SICAV reflète l'exposition de son actif en actions. Il prend également en compte un risque de change pouvant représenter jusqu'à 100% de l'actif.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la SICAV.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour la SICAV non pris en compte dans cet indicateur :

Néant.

2. CHANGEMENTS INTERESSANT L'OPC

I I février 2020 : Mise à jour du prospectus, des performances de l'OPC et suppression des frais de recherche.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous communiquons les informations ci-après :

• INFORMATIONS CONCENTRANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 alinéa I du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice :

Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par les mandataires sociaux

Mandataire social	Nom des sociétés	Personne morale représentée	Nature de la fonction
Juliette ALVES	Néant		
Laurent DOBLER	COMGEST S.A.		Directeur Général Délégué; Administrateur
Laurent DOBLEK	SICAV Magellan		Directeur Général, Administrateur
Sébastien de FROUVILLE		Néant	
Pierre LAMELIN		Néant	
	Amplegest		Président du Directoire
	Amplegest Patrimoine		Administrateur
Arnaud de LANGAUTIER	SICAV Amplegest		Administrateur
	Octo Asset Management		Président- Directeur général
	Sully Patrimoine Gestion	Financière Amplegest	Membre du Conseil de Surveillance
Alexis MARION	Sicav Magellan	CARMF	Administrateur
Gilles POLICAR	Risque et Sérénité	Générali Vie	Administrateur
Janes I Gridan	Risque et Sérénité	Société d'Assurances Generali France	Administrateur
Vincent STRAUSS	SICAV Magellan		Président du Conseil d'Administration; Administrateur

MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Conformément aux dispositions des articles L.225-5 I-I du Code de commerce, nous vous précisons que le Conseil d'Administration a choisi la modalité d'exercice de la Direction générale a opté pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Monsieur Vincent STRAUSS a été nommé aux fonctions de Président du Conseil d'Administration. Monsieur Laurent DOBLER a été nommé aux fonctions de Directeur général du Conseil d'Administration.

Aucune restriction n'a été apportée à leurs pouvoirs par le Conseil d'Administration.

• CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-37-4 AL. 2 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention intervenant, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, n'a été signée avec la SICAV.

 DELEGATIONS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Sans objet pour les SICAV.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Composition du conseil d'administration et rappel des dates d'expiration des mandats

	Fonctions	Echéance de mandat (à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes clos en)
Vincent STRAUSS	Président Administrateur	Décembre 2023
Laurent DOBLER	Directeur général Administrateur	Décembre 2023
Sébastien de FROUVILLE	Administrateur	Décembre 2023
Pierre LAMELIN	Administrateur	Décembre 2023
Arnaud de LANGAUTIER	Administrateur	Décembre 2022
COMGEST SA représentée par Juliette ALVES	Administrateur	Décembre 2023
CARMF représentée par Alexis MARION	Administrateur	Décembre 2021
GENARALI VIE représentée par Gilles POLICAR	Administrateur	Décembre 2023
Groupe FIDORG PARIS	Commissaire aux comptes	Décembre 2025

Biographies des Administrateurs de la SICAV

Vincent STRAUSS a rejoint Comgest S.A. en 1994 en tant que gérant de portefeuille et a lancé la stratégie marchés émergents. Il devient Président Directeur Général de Comgest en 2010, et prend ensuite sa retraite en 2016. Il est à ce jour Président du Conseil de Surveillance de Comgest Global Investors. Vincent a commencé sa carrière à la Direction Financière du Crédit Commercial de France avant d'être responsable de la gestion sur les marchés asiatiques à la Banque Indosuez (Paris). Il a été Directeur de la Batif puis Directeur de Multifinance International. Vincent est diplômé des HEC de l'université de Lausanne et titulaire d'un DEA de Sciences Economiques.

Laurent DOBLER est Directeur Général de Comgest S.A. Il a rejoint Comgest en 1991 en tant que gérant de portefeuille au sein de l'équipe Actions européennes. Il a commencé sa carrière à Genève en 1986 à la Banque Paribas, en tant qu'analyste et gérant de portefeuille, avant de rejoindre l'équipe de gestion de fonds genevoise de la Banque Privée Edmond de Rothschild, où il s'est spécialisé dans les actions européennes et japonaises. Titulaire d'une licence en Sciences économiques de la Sorbonne et d'un Master de Droit de l'Université de Paris II, Laurent est également diplômé en Finance et Politique fiscale de l'Institut d'Études Politiques (Sciences Po) de Paris.

Juliette ALVES a rejoint Comgest en 2010 en tant que gérante de portefeuille et analyste au sein de l'équipe marchés émergents. Elle est plus particulièrement spécialisée dans les actions latino-américaines. Elle a commencé sa carrière en 2005 au Mexique au sein du Crédit Agricole CIB avant de rejoindre en 2007, à New York, l'équipe spécialisée sur l'Amérique latine en tant qu'analyste crédit. En 2009, elle a été transférée au siège parisien du Crédit Agricole CIB. De nationalité française et portugaise, Juliette Alves est diplômée en Finance d'entreprise de l'Ecole Supérieure de Commerce Neoma Business School, et titulaire du CFA® délivré par l'Institut CFA®.

Arnaud de LANGAUTIER est depuis 2010 Président Directeur Général chez Amplegest. Il commence sa carrière professionnelle chez Finansder puis chez JL Champeil avant d'intégrer la Direction de la Gestion Privée chez Ferri SA en 1988. En 2001, il rejoint CCR Chevrillon Philippe où il intègre la Direction Générale. De 2008 à 2010, il occupe le poste de Directeur Exécutif en charge de l'activité Family Office France au sein de UBS. Arnaud de Langautier est titulaire d'un D.E.S.S. Création d'Entreprise de la Faculté d'économie de Toulouse; il est également diplômé d'un 3ème cycle gestion de l'innovation à l'Ecole de Commerce de Toulouse (Groupe ESG).

Sébastien de FROUVILLE a rejoint Comgest en 2012 comme responsable des relations auprès des investisseurs français, Suisse francophone et luxembourgeois. Sébastien a débuté sa carrière en 2004 au Crédit Agricole comme analyste crédit. En 2007, il est responsable des partenariats chez Keren Finance. Il devient directeur des partenariats pour Natixis Asset Management en 2011. Il est diplômé de l'IPAG et est titulaire du CFA® délivré par l'Institut CFA®.

Docteur Alexis MARION est médecin en activité, installé en libéral depuis 1987. Ancien pédiatre de la Ville de Paris et ancien interne des hôpitaux RP, il est Administrateur de la CARMF depuis 1999. Depuis 2015 il détient le poste de Secrétaire Général à la CARMF. Docteur Marion détient un diplôme de médecine tropicale.

Gilles POLICAR est gérant actions portefeuilles d'assurances chez Générali Investments depuis 2019. Il intègre ce groupe en 2004 et y occupe successivement les postes de gérant actions OPCVM et fonds propres des compagnies, responsable actions des compagnies d'assurances et responsable du département 'advisory'. Il a débuté sa carrière en 1986 chez Banque Paribas en tant que gérant et vendeur obligataire avant d'intéger Zurich Assurances puis Zurich Gestion Privée. Gilles Policar détient un D.E.S.S. "fonctions financières et comptables des entreprises" du conservatoire National des Arts et Métiers ainsi qu'un diplôme d'analyste financier de la SFAF.

Pierre LAMELIN a rejoint Comgest en 2012 et occupe les fonctions de gérant de portefeuille et d'analyste spécialiste des actions européennes. Il co-gère plusieurs stratégies européennes et contribue largement à la recherche au sein de l'équipe Europe dans le cadre d'une sélection variée de valeurs « qualité croissance » issues de multiples secteurs. Pierre a commencé sa carrière en 2004 chez Crédit Agricole Cheuvreux en tant qu'analyste financier où il a couvert pendant sept ans les secteurs du luxe et des cosmétiques en Europe. Il est titulaire d'un Master en Finance de l'Institut d'Études Politiques (Sciences Po) de Paris, ainsi que du CIIA (Certified International Investment Analyst).

COMPTES DE L'EXERCICE

• EXAMEN DES COMPTES ET RESULTAT

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

. Vous trouverez dans l'annexe toutes les explications complémentaires.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

La valeur liquidative de l'action C qui s'élevait à la clôture de l'exercice précédent à 2 274,03 euros, ressort au 31 décembre 2020 à 2 537,15 euros.

La valeur liquidative de l'action I qui s'élevait à la clôture de l'exercice précédent à 2 469,97 euros, ressort au 31 décembre 2020 à 2 782,86 euros.

La valeur liquidative de l'action Z qui s'élevait à la clôture de l'exercice précédent à 2 317,61 euros, ressort au 31 décembre 2020 à 2 609,95 euros.

Le nombre d'actions en circulation qui ressortait à 617 350,4121 au 31 décembre 2019, s'établissait au 31 décembre 2020 à 826 185,9369 actions.

A cette même date, l'actif net s'élevait à 2 123 150 313,06 euros contre 1 424 003 241,76 euros au terme de l'exercice précédent.

• Proposition d'affectation des sommes distribuables

Nous vous proposons les répartitions et affectations suivantes des sommes distribuables :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat

Les sommes à affecter au titre de la quote-part afférente au résultat distribuable s'élèvent à -1 I 962 897,28 euros.

- Actions « C »

Les sommes à affecter au titre de la quote-part afférente au résultat distribuable s'élèvent à -1 2 536 650,45 euros. Il est proposé d'imputer cette somme au compte de capital.

Il est rappelé que les sommes distribuables ont été intégralement affectées au compte de résultat lors des trois exercices précédents.

- Actions « I »

Les sommes à affecter au titre de la quote-part afférente au résultat distribuable s'élèvent à 403 184,14 euros. Il est proposé d'affecter cette somme au compte de capital.

Il est rappelé que les sommes distribuables ont été intégralement capitalisées lors des trois exercices précédents.

- Actions « Z »

Les sommes à affecter au titre de la quote-part afférente au résultat distribuable s'élèvent à 170 569,03 euros. Il est proposé d'affecter cette somme au compte de capital conformément aux dispositions statutaires.

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values

Les sommes à affecter au titre de la quote-part afférente aux plus et moins-values nettes s'élèvent à 53 857 730,98 euros.

Il est proposé d'affecter les sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes de la manière suivante :

- Pour les actions « C » d'un montant de 43 538 021,35 euros au compte de capital
- Pour les actions « I » d'un montant de 6 508 419.96 euros au compte de capital
- Pour les actions « Z » d'un montant de 3 811 289,67 euros au compte de capital

Il est rappelé que les sommes distribuables ont été intégralement capitalisées lors des trois exercices précédents pour les actions C, I et Z lors de l'exercice précédent.

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq exercices.

ORDRE DU JOUR ET PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et approbation des comptes dudit exercice
- 2. Lecture et approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce
- 3. Affectation des sommes distribuables de l'exercice
- 4. Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle constate que le nombre d'actions en circulation ressortait à 617 350,4121 le 31 décembre 2019 s'établissait à 826 185,9369 au 31 décembre 2020. A cette même date, l'actif net s'élevait à 2 123 150 313,06 euros contre 1 424 003 241,76 euros au terme de l'exercice antérieur.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 quitus entier et sans réserve aux administrateurs de leur gestion pour cet exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, en approuve les conclusions.

TROISIEME RESOLUTION

1. Affectation des sommes distribuables afférente au résultat

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que les sommes distribuables afférentes au résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à -11 962 897,28 euros, décide, conformément aux dispositions statutaires, les répartitions et affectations suivantes :

- Pour les actions « C »:

D'imputer au compte de capital la somme de -12 536 650,45 euros.

- Pour les actions « I »:

D'affecter au compte de capital la somme de 403 184,14 euros.

- Pour les actions « Z »:

D'affecter au compte de capital la somme de 170 569,03 euros.

Il est rappelé que les sommes distribuables des actions C, I et Z ont été intégralement capitalisées lors de l'exercice précédent.

2. Affectation des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

L'Assemblée Générale Ordinaire constate ensuite, qu'au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les sommes distribuables afférentes au plus et moins-values nettes s'élèvent à 53 857 730,98 euros et décident conformément aux dispositions statutaires : .

- Pour les actions « C »

D'affecter au compte de capital la somme de 43 538 02 1,35 euros

- Pour les actions « I »

D'affecter au compte de capital la somme de 6 508 419,96 euros

- Pour les actions « Z »

D'affecter au compte de capital la somme de 3 811 289,67 euros

Il est rappelé que les sommes distribuables des actions C, I et Z ont été intégralement capitalisées lors des trois exercices précédents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au secrétaire de la présente assemblée à l'effet d'effectuer toutes les formalités prescrites par la loi relatives aux résolutions qui précèdent, et de certifier conforme tout document nécessaire à la réalisation des décisions prises ci-dessus.

Elle donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi.

3. RAPPORT DE GESTION

Comgest Monde C a progressé de I I,6% en 2020 contre une hausse de 6,7% pour son indice de comparaison, le MSCI AC World. Les classes I et Z de Comgest Monde ont affiché une hausse respective de I 2,7% et I 2,6% sur l'exercice sous revue.

Nul don de voyance, aussi excellent soit-il, n'aurait pu prévoir que les marchés boursiers mondiaux allaient atteindre des niveaux record. L'année 2020 fut celle de toutes les surprises - la pandémie, l'ampleur des réponses budgétaires et monétaires, les élections américaines, les « Suganomics », l'accord de dernière minute sur le Brexit, l'extrême rapidité avec laquelle des vaccins efficaces ont été mis au point - et la plupart d'entre nous, sinon nous tous, espèrent que 2021 sera moins riche en surprises.

Grâce aux mesures économiques sans précédent prises par les gouvernements dans le monde entier, la plupart des grandes économies ont largement échappé aux dommages causés par le confinement à long terme (du moins jusqu'à présent), abstraction faite des niveaux sans précédent de la dette publique brute et des secteurs particulièrement touchés (l'hôtellerie, le tourisme, les transports et le commerce de détail étant les plus malmenés). Les réactions se sont surtout fait sentir sur le marché actions qui, après avoir fortement corrigé en mars, est progressivement revenu à des niveaux proches de l'équilibre en novembre, à la suite de quoi les avancées dans la mise au point de vaccins ont favorisé une reprise prononcée. Cette tendance a été alimentée par une rotation de style en faveur des titres « value » cycliques - énergie, matériaux, finance, industrie - au détriment des valeurs de croissance (en particulier pour les actions qui ont bénéficié à la fois des mesures de confinement et économiques et celles dont la croissance s'inscrit dans la durée) - technologie, produits de base, services publics et consommation discrétionnaire.

L'indice MSCI AC World a été une nouvelle fois tiré par les actions américaines, les dix valeurs ayant le plus contribué à la performance (toutes issues du secteur des technologies et représentant environ 25% du marché américain/15% du marché mondial) représentant les deux tiers de la hausse. Les marchés émergents ont évolué dans leur sillage grâce à la solidité des actions de Hong Kong et de la Chine, suivis de près par le Japon. Le pays continue en effet de susciter l'intérêt des investisseurs, car les valeurs de croissance démystifient le paradigme d'une économie « faiblement inflationniste ». L'Europe a signé la performance la plus faible, sans doute parce qu'elle a été engagée jusqu'à la dernière minute dans les négociations sur le Brexit.

Le portefeuille a présenté le profil habituel de participation aux mouvements de hausse/de baisse, moins volatils, que nous attendons désormais du fonds, principalement en raison de révisions à la baisse beaucoup plus faibles des prévisions de bénéfices des sociétés en portefeuille. La sous-pondération des États-Unis et notre position de trésorerie moyenne (et normale) ont eu une incidence légèrement pénalisante, laquelle a été largement compensée par notre surpondération des marchés émergents (à la faveur principalement de la résilience de la Chine). Notre sous-pondération des secteurs de l'énergie et de la finance, inhérente à notre philosophie, nous a porté tout au long de l'année, mais cet avantage a été quelque peu atténué en fin d'année en raison du redressement des titres « value » cycliques évoqué plus haut. Il est intéressant de noter (d'un point de vue purement mathématique) que nous avons sous-performé à la fois dans le domaine de la consommation discrétionnaire (Amazon) et dans celui des technologies de l'information (Apple) en raison de l'absence dans le portefeuille des poids lourds technologiques américains mentionnés plus haut (un véritable défi pour un investisseur en actions mondiales à l'heure actuelle).

En tant que partisans d'une sélection des actions sur la base des fondamentaux suivant une approche « bottom-up » axée sur la performance absolue à long terme, nous avons constaté avec satisfaction la contribution exceptionnelle de certains titres. Le fabricant mondial de semi-conducteurs logiques de pointe TSMC a gagné des parts sur Intel et a vu son CA et ses bénéfices augmenter d'environ 40% et 60% respectivement sur l'année grâce à la montée en puissance des technologies 7 nm et 5 nm, notamment dans le domaine du calcul haute performance. Microsoft, le premier fournisseur de logiciels de productivité et de cloud computing pour les particuliers et les entreprises (en portefeuille depuis 2008), a continué d'afficher une croissance soutenue (Azure, Dynamics, Office 365, Teams) avec, en juin 2020, une progression de 14% et 23% de son CA et de ses bénéfices respectivement. Inner Mongolia Yili, le plus grand producteur laitier de Chine, a enregistré une solide croissance de ses ventes malgré les mesures de confinement : hausse du CA de 7% sur les 9 mois jusqu'en septembre 2020 et amélioration des marges.

Heineken, brasseur haut de gamme, a dû faire face à des conditions difficiles, notamment s'agissant des circuits mondiaux « on-trade » (établissements vendant de la bière à consommer sur place : cafés, restaurants, hôtels), en raison des mesures de confinement, ce qui a entraîné une baisse de près de 20% de son CA sur l'année. Becton Dickinson, premier fabricant de matériel de consommation médicale, a malheureusement été touché par la crise liée à la Covid (interventions non urgentes différées, diminution des hospitalisations) et une exécution décevante en matière de lancement de produits - autant de facteurs qui, conjugués à un levier opérationnel négatif, ont conduit à une baisse du

résultat d'exploitation de 26% à la fin de l'exercice clos en septembre 2020. Ping An, le premier assureur vie privé chinois, a subi le contrecoup des mesures de confinement : sa force de distribution en déclin s'est révélée incapable de vendre de nouvelles affaires (-27%), alors que le titre a fait les frais d'une perte de confiance due à la baisse des rendements.

Nous avons ajouté six titres et en avons vendu quatre. Hangzhou Hikvision, un fabricant de matériel de surveillance, a été cédé après qu'une démarche d'engagement actionnariale n'a pas permis d'améliorer la gouvernance. Nidec, un fabricant de petits moteurs, a été lui aussi cédé (une mauvaise décision compte tenu des hausses de la valorisation) car nous mettons en doute la légitimité de son activité dans le domaine des véhicules électriques. Nous avons vendu Oracle, une entreprise américaine de bases de données, en raison de son profil de croissance affaibli. Enfin, Pan Pacific Holdings, un détaillant japonais, a été vendu pour des motifs de valorisation.

Au premier trimestre, nous avons initié une position sur Daikin, un fabricant de climatiseurs, et Facebook, la plateforme occidentale de médias sociaux, en raison de leurs valorisations attrayantes et de leurs solides perspectives de croissance. À la suite de la correction de mars, nous avons investi dans HDFC - un fournisseur indien de prêts hypothécaires en pleine croissance, MTU - une entreprise de maintenance et de réparation d'avions, LVMH - le premier groupe du soft luxury (Mode et Maroquinerie et Vins et Spiritueux) et, un peu plus tard dans l'année, nous avons ajouté NetEase - un leader chinois des jeux vidéo sur PC.

Bien que nous n'ayons pas recours à un processus top-down, nous sommes parfaitement conscients de l'impact que les politiques ou les événements macro et socio-économiques peuvent avoir sur les marchés. Le thème de la croissance visible à long terme s'est très bien comporté et a offert des valorisations élevées dans un environnement de taux d'intérêt historiquement bas. Cela étant, la valorisation des primes du fonds reste cohérente par rapport aux années précédentes. Bien que nous ne nous risquions pas à émettre d'hypothèses, il s'agit certainement de savoir « quand et non pas si » les banques centrales resserreront la vis en cas de hausse des prix des actifs non financiers « c.-à-d. des biens de consommation et non des actions ». En effet, ce revirement obéirait, sans aucun doute, à des motifs budgétaires compte tenu du poids de la dette brute et des charges d'intérêt non négligeables qui pèsent sur les États (a fortiori si les impôts ne sont pas augmentés et que les montants consacrés aux programmes de relance budgétaire demeurent à des niveaux élevés). Il est possible que l'année 2021 soit marquée par un net redressement des bénéfices au niveau mondial, à mesure que les vaccins seront administrés, ce qui alimentera la confiance des investisseurs et les incitera à s'intéresser davantage aux pans plus cycliques de l'économie. Le fonds devrait bénéficier d'une partie de ces facteurs.

Peter Bernstein a dit un jour : « Ce n'est pas l'incertitude en tant que telle qui nous dérange, mais le manque de connaissance ». De même, nous pensons qu'en nous concentrant sur les fondamentaux des titres dans la mesure où nos recherches le permettent, nous serons à même de prendre les décisions les plus avisées malgré l'incertitude persistante.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devis	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
Titres	Acquisitions	Cessions	
HOUSING DEVELOPMENT FINANCE	61 235 753,08		
BECTON DICKINSON	16 302 492,87	41 944 425,72	
ALIBABA GROUP HOLDING LTD ADR	51 380 513,35		
PING AN INS.GRP H	18 943 659,24	30 859 636,67	
HEINEKEN	7 983 886,46	38 709 829,75	
ORACLE CORP COM	2 766 803,95	43 444 141,13	
FACEBOOK INC-A	45 686 786,73		
PAN PACIFIC INTERNATIONAL	3 101 455,17	40 766 927,42	
ELI LILLY & CO	26,777 681,40	12 781 906,50	
TAIWAN SEMICOND ADR	38 623 260,44		

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

ESMA

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

- a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés
- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - o Prêts de titres :
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions:
 - o Mises en pensions:
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
 - o Change à terme :
 - o Future
 - o Options:
 - o Swap:

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

^(*) Sauf les dérivés listés

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

^(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

^(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

DESCRIPTION DE LA PROCEDURE DU CHOIX DES INTERMEDIAIRES

La sélection et l'évaluation des intermédiaires se font en toute indépendance par le gestionnaire financier avec pour objectif d'obtenir le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres. La liste des intermédiaires autorisés est établie périodiquement par un Comité ad-hoc après leur évaluation suivant des critères objectifs tels que le coût et la qualité d'exécution des ordres, la rapidité et la qualité des confirmations, la liquidité offerte et la qualité du service client

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Le Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation établi en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF dans le cadre de la mise en œuvre des commissions de courtage à facturation partagée à compter du l'er janvier 2008, est disponible sur le site de la société de gestion.

POLITIQUE DE VOTE

Les droits de vote attachés aux titres détenus par la SICAV sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée au siège social de la société de gestion conformément à l'article 322-75 du Règlement Général de l'AMF.

• INSTRUMENTS FINANCIERS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITE DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille détient 34 09 l 869,75 € d'OPCVM gérés par les entités du groupe Comgest SA.

• COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

COMGEST MONDE prend simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux, et de qualité de gouvernance. Pour plus d'informations concernant les critères ESG veuillez consulter le site www.comgest.com

REPORTING ARTICLE 173

Depuis plus de 30 ans, Comgest, met en œuvre une stratégie d'investissement axée sur la notion de croissance durable à long terme. En 2010, le Groupe a signé les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies. La philosophie d'investissement de Comgest, fondée sur la sélection de titres de « croissance et de qualité » et renforcée par la recherche ESG, permet d'identifier des sociétés potentiellement capables de créer de la valeur de manière durable et de générer des impacts positifs pour leurs parties prenantes. L'intégration systématique des facteurs ESG, pouvant impacter la valorisation des entreprises, couplée à une politique d'engagement actionnarial, rend le processus d'investissement plus robuste. La politique d'Investissement Responsable de Comgest, incluant sa politique d'engagement actionnarial, est disponible publiquement sur son site Internet :

https://www.comgest.com/-/media/comgest/esg-library/esg-en/responsible-investment-policy.pdf

 $Comgest \ dispose \ \acute{e}galement \ d'une \ politique \ de \ vote \ disponible \ publiquement \ sur \ son \ site \ Internet: \\ \underline{https://www.comgest.com/-/media/comgest/esg-lib \ rary/esg-en/voting-policy-and-principles.pdf}$

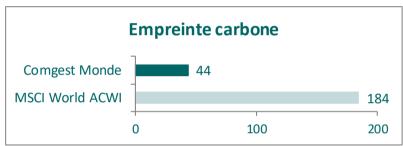
Conformément à l'article 173 de la Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte, Comgest établit le présent rapport concernant l'OPCVM public ouvert dénommé Comgest Monde, géré par Comgest S.A., dont l'actif net est supérieur à 500 millions d'euros. Comgest a adopté une approche d'intégration ESG différenciée qui est adaptée à chaque société en fonction de ses différentes caractéristiques : structure de l'organisation, secteur d'activités, répartition géographique des opérations, réglementations applicables à ses activités, comportement de la société dans son écosystème, etc.

Concernant les aspects sociaux, ceux-ci dépendent essentiellement de l'activité de l'entreprise, de la répartition géographique de ses opérations, des réglementations auxquelles elle est soumise. Systématiquement, dans leur quête de sociétés de qualité, les analystes de Comgest analysent finement l'utilité sociale des activités de la société, le niveau de satisfaction de ses employés, ses relations avec ses clients et ses fournisseurs, les impacts (positifs et négatifs) qu'elle peut avoir vis-à-vis de ses autres parties prenantes à travers ses activités, la pérennité de sa « licence to operate » sociale. Les critères environnementaux analysés sont directement liés à la nature des activités des entreprises. Ils sont

pris en compte s'ils ont une matérialité. Ces critères environnementaux devraient systématiquement être analysés dans les secteurs de l'énergie, de la construction et des matériaux, dans le secteur minier, l'industrie chimique, les transports, etc. Mais historiquement, et à ce jour, le fonds Comgest Monde est très peu investi dans des sociétés ayant des activités particulièrement émettrices de gaz à effet de serre. Les deux secteurs sur lesquels Comgest Monde est généralement investi et dont les externalités environnementales sont importantes sont le secteur alimentaire et celui des boissons. En ce qui concerne les risques climatiques, n'étant pas spécialiste du calcul carbone, Comgest fait réaliser une empreinte carbone du fonds Comgest Monde tous les ans. Cette empreinte carbone est comparée à celle de l'indice de référence du fonds, à savoir le MSCI World. Selon la méthodologie de Trucost les scopes I et 2 sont pris en compte, ainsi que le scope 3 amont. Néanmoins, à ce stade, il est difficile d'avoir des données fiables pour le scope 3. Cette empreinte carbone permet d'apprécier la contribution du portefeuille en termes de gaz à effet de serre. Notamment, grâce à une attribution de cette empreinte carbone, il est possible de déterminer :

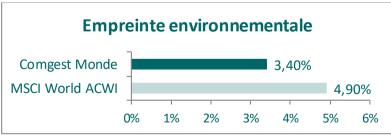
- En absolu quelles sont les sociétés qui émettent le plus de gaz à effet de serre
- Si les sociétés du portefeuille émettent plus ou moins que les autres sociétés au sein de leurs secteurs respectifs

Par ailleurs, cela permet d'identifier les sociétés qui ne fournissent aucune donnée en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Ces sociétés seront des cibles prioritaires d'engagement. Au sein du fonds Comgest Monde, environ 3% du portefeuille n'est pas couvert par Trucost. Certaines données pour le calcul de l'empreinte carbone du fonds font l'objet d'une estimation par Trucost. Cette analyse permet enfin d'identifier les sociétés qui contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment celles qui produisent de l'énergie verte. Au 3 l décembre 2020, les empreintes carbones du fonds Comgest Monde et de son indice de référence étaient les suivantes :



Source: Trucost, tCO2e par million d'euros investi, au 31/12/2020

Avec toutes les précautions qui s'imposent dans ce genre de calcul (en l'état actuel il nous est impossible de quantifier une marge d'erreur), selon Trucost, le fonds Comgest Monde présente une intensité carbone inférieure de 76% à celle de son indice de référence. Il convient de préciser que ceci n'est pas un objectif fixé a priori, mais bien un résultat du processus d'investissement de Comgest. En effet, le portefeuille ne détient aucune société impliquée dans des activités fortement émettrices. Ainsi, il n'y a aucune société productrice d'énergie fossile ou issue du secteur des utilities. Il n'y a pas non plus de sociétés minières (charbon et autres). Le fonds Comgest Monde ne détenant aucune société extractive, il ne comporte aucun risque lié aux « stranded assets ». En considérant les objectifs de la transition énergétique le fonds Comgest Monde est plutôt bien positionné. Comgest reconnaît bien évidemment l'importance des risques liés aux effets du changement climatique, mais ses analystes s'intéressent également aux autres risques environnementaux qui peuvent avoir une matérialité pour les sociétés du portefeuille. Une empreinte environnementale du portefeuille et de son indice de référence sont fournies par Trucost tous les ans. Cela permet d'avoir une mesure indicative des externalités environnementales négatives de chaque société. Cela permet également d'identifier précisément sur quels aspects environnementaux se situent les risques les plus importants au niveau du portefeuille. Enfin, les sociétés qui présentent un manque de transparence surces sujets sont identifiées à des fins d'engagement. Au 3 I décembre 2020, les empreintes environnementales du fonds Comgest Monde et de son indice de référence étaient les suivantes :



Source: Trucost, impacts environnementaux évalués : gaz à effet de serre, eau, déchets, polluants du sol et de l'eau, polluants de l'air, utilisation des ressources naturelles; pourcentage des coûts environnementaux par million d'euros de chiffre d'affaires, au 31/12/2020

De plus amples informations sont disponibles sur Comgest Monde dans un rapport dédié à l'article 173 sur le site internet de Comgest.

• METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

• POLITIQUE DE REMUNERATION

La Politique de rémunération de Comgest S.A. est arrêtée par le Conseil d'Administration. Son objectif est de promouvoir une gestion saine et efficace du risque et d'aligner les intérêts des collaborateurs avec ceux des clients dans le respect de la règlementation applicable. La Politique de rémunération n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec le profil de risque, le règlement et les documents constitutifs des OPCVM gérés par Comgest S.A.

Comgest S.A. prévoit une rémunération globale des collaborateurs constituée de plusieurs composantes, et notamment :

- une part fixe, déterminée en tenant compte du poste et du périmètre de responsabilité des collaborateurs; et
- une part variable potentielle, déterminée (i) sur la base d'une évaluation de la performance des collaborateurs à partir de critères quantitatifs et qualitatifs adaptés à la nature de leur poste, et (ii) en fonction de la situation financière du gestionnaire financier. Cette part variable peut comprendre une prime versée en numéraire et/ou une attribution d'actions gratuites (AGA).

En terme de gouvernance des rémunérations, Comgest S.A. s'appuie sur différents acteurs et instances, et notamment sur :

- le Conseil d'Administration, qui définit, adopte et réexamine annuellement la Politique de rémunération ;
- le Comité de Rémunération, organe indépendant, qui assure la revue annuelle de la Politique de rémunération et des éléments qui la compose. Il fournit au Conseil d'Administration pour revue et validation ses conclusions relatives en particulier (i) à la mise en œuvre de la Politique, qui fait l'objet d'une évaluation annuelle ; et (ii) à la liste (et ses mises à jour) des collaborateurs dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque du gestionnaire financier ou des OPCVM qu'il gère.

Pour les collaborateurs dont les activités professionnelles peuvent avoir une incidence substantielle sur le profil de risque du gestionnaire financier ou des OPCVM gérés, un dispositif spécifique de diversification et d'étalement d'une partie de leur rémunération variable peut être appliqué.

Les détails de la Politique de rémunération actuelle de Comgest S.A. sont publiés sur le site internet <u>www.comgest.com</u>. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite auprès du gestionnaire financier.

Rémunérations versées par Comgest S.A. à l'ensemble des collaborateurs au titre de l'exercice 2019/2020 (du 01/10/2019 au 30/09/2020) :

Ensemble des collaborateurs	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	7 101 572	107
Rémunérations variables	19 648 767	107
Rémunération globale	26 750 339	107

Rémunérations versées par Comgest S.A. au personnel dont les fonctions ont une incidence significative sur le profil de risques des FIA et/ou de Comgest S.A. au titre de l'exercice 2019/2020 :

Preneurs de risques	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	2 505 144	27
Rémunérations variables	11 112 159	27
Rémunération globale	13 617 303	27

Rémunérations versées par Comgest S.A. aux cadres supérieurs au titre de l'exercice 2019/2020 :

Cadres supérieurs	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	1 533 629	17
Rémunérations variables	3 561 081	17
Rémunération globale	5 094 710	17

• AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

COMGEST S.A.

17, square Edouard VII 75009 Paris

Tél.: 01 44 94 19 00 e-mail: info@comgest.com

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



SICAV COMGEST MONDE

17, square Edouard VII 75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la SICAV COMGEST MONDE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels l'organisme de placement collectif COMGEST MONDE constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les SICAV, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des SICAV et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne :
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

FIDORG AUDIT SAS

Christophe CHARETON

Commissaire aux Comptes Associé

Signé électroniquement le 17/02/2021 par Christophe Chareton



SICAV COMGEST MONDE

17, square Edouard VII 75009 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REFLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2020



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la SICAV COMGEST MONDE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer certaines informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Paris,

FIDORG AUDIT SAS

Christophe CHARETON

Commissaire aux Comptes Associé

Signé électroniquement le 17/02/2021 par Christophe Chareton

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/12/2020 en EUR

Actif

	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	2 055 536 673,05	I 357 085 026,63
Actions et valeurs assimilées	2 021 444 803,30	1 327 279 268,58
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 021 444 803,30	1 327 279 268,58
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 0 2 1 1 1 1 0 0 0 ,0 0	. 027 277 200,00
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	34 091 869,75	29 805 758,05
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et	34 091 869,75	29 805 758,05
équivalents d'autres pays	31071007,73	27 003 7 50,03
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	7 834 008,18	8 152 019,43
Opérations de change à terme de devises		
Autres	7 834 008,18	8 152 019,43
COMPTES FINANCIERS	121 168 136,70	67 713 899,23
Liquidités	121 168 136,70	67713899,23
TOTAL DE L'ACTIF	2 184 538 817,93	I 432 950 945,29

PASSIF

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 081 255 479,36	1 379 813 496,08
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	53 857 730,98	48 570 628,42
Résultat de l'exercice (a,b)	-11 962 897,28	-4 380 882,74
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	2 123 150 313,06	I 424 003 241,76
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	61 388 504,87	8 947 703,53
Opérations de change à terme de devises		
Autres	61 388 504,87	8 947 703,53
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	2 184 538 817,93	I 432 950 945,29

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2020 en EUR

	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020 en EUR

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	5 688,47	7 626,02
Produits sur actions et valeurs assimilées	19758857,89	16 599 087,37
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL(I)	19 764 546,36	16 606 713,39
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	248 3 1 8,99	81 727,02
Autres charges financières		
TOTAL (2)	248 318,99	81 727,02
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	19 516 227,37	16 524 986,37
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	30 106 545,35	20 527 515,12
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-10 590 317,98	-4 002 528,75
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 372 579,30	-378 353,99
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (I - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-11 962 897,28	-4 380 882,74

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence.
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro. La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été arrêté par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ». Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts:

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à I an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus:

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres:

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé:

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé:

Les Swaps:

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan:

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013290939 - COMGEST MONDE Z: Taux de frais maximum de 1,05%. FR0011007251 - COMGEST MONDE I: Taux de frais maximum de 1,00%. FR0000284689 - COMGEST MONDE C: Taux de frais maximum de 2,00%.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, des taxes et/ou des frais de courtage. Aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires présents dans la Sicav, COMGEST S.A. se réserve le droit d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing, encadré par une politique, avec seuil de déclenchement. Ainsi, dès lors que le total des ordres de souscription/rachat nets des actionnaires sur l'ensemble des catégories d'actions de la Sicav dépasse sur un jour de valorisation un seuil prédéfini sur la base de critères objectifs par COMGEST S.A. en pourcentage de l'actif net, la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse), pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/rachat nets.

La Sicav émettant plusieurs catégories d'actions, la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives des catégories d'actions de la Sicav.

Le niveau de seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par COMGEST S.A. et revus de façon périodique.

En cas d'application du mécanisme de « Swing Pricing », la valeur liquidative dite « swinguée » sera la valeur liquidative officielle communiquée aux actionnaires de la Sicav.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des blus ou moins- values nettes réalisées	
Action COMGEST MONDE C	Capitalisation	Capitalisation	
Action COMGEST MONDE I	Capitalisation	Capitalisation	
Action COMGEST MONDE Z	Capitalisation	Capitalisation	

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU REPDATE en EUR

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	I 424 003 241,76	881 403 074,38
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	857 657 564,48	638 396 688,26
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-381 439 521,41	-331 135 713,69
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	49 366 77 1,34	57 972 953,91
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 037 216,63	-25 388 595,91
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions		
Différences de change	-78 175 968,15	14 678 571,82
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	270 365 759,65	192 078 791,74
Différence d'estimation exercice N	533 590 314,93	263 224 555,28
Différence d'estimation exercice N-I	-263 224 555,28	-71 145 763,54
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-I		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-10 590 317,98	-4 002 528,75
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	2 123 150 313,06	1 424 003 241,76

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

• 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

• 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres Comptes financiers							121 168 136,70	5,71
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

• 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - I an]	%]I - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	121 168 136,70	5,71								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres Comptes financiers										
HORS-BILAN Opérations de couverture Autres opérations										

^(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

$\bullet~$ 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise I USD		Devise 2 JPY		Devise 3 HKD		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	813 440 262,54	38,31	329 194 964,28	15,51	316 850 115,88	14,92	322 900 885,66	15,21
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC	34 091 869,75	1,61						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	812 997,74	0,04	250 751,85	0,01				
Comptes financiers	1 153,31						773 920,07	0,04
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

• 3.5. CREANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	6 770 258,59
	Coupons et dividendes en espèces	I 063 749,59
TOTAL DES CRÉANCES		7 834 008,18
DETTES		
	Achats à règlement différé	51 207 318,74
	Rachats à payer	1 409 028,18
	Frais de gestion fixe	8 772 157,95
TOTAL DES DETTES		61 388 504,87
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-53 554 496,69

3.6. CAPITAUX PROPRES

• 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action C		
Actions souscrites durant l'exercice	318851,0928	728 567 809,93
Actions rachetées durant l'exercice	-121861,1814	-282 463 624,56
Solde net des souscriptions/rachats	196 989,9114	446 104 185,37
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	675 641,3485	
Action I		
Actions souscrites durant l'exercice	25 102,5958	62 776 623,03
Actions rachetées durant l'exercice	-24 854,0554	-60 784 240,10
Solde net des souscriptions/rachats	248,5404	1 992 382,93
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	92 689,1844	
Action Z		
Actions souscrites durant l'exercice	27 787,5939	66 313 131,52
Actions rachetées durant l'exercice	-16 190,5209	-38 191 656,75
Solde net des souscriptions/rachats	11 597,0730	28 121 474,77
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	57 855,4040	

• 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action C	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachatacquises	
Action I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action Z	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2020
Action C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	26 662 975,74
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,96
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 210 911,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,98
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Action Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	I 232 657,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,03
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC:

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

• 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	
Ticles emplances	

• 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

• 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			34 09 869,75
	IE00B44DJL65	COMGEST GROWTH AMERICA USD I ACC	3 883 708,8
	IE00B6T31531	COMGEST GROWTH PLC COMGEST GROWTH EAFE	2 208 160,94
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			34 091 869,75

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-11 962 897,28	-4 380 882,74
Total	-11 962 897,28	-4 380 882,74

	31/12/2020	31/12/2019
Action C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-12 536 650,45	-5 631 981,37
Total	-12 536 650,45	-5 631 981,37

	31/12/2020	31/12/2019
Action I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	403 184,14	884 705,78
Total	403 184,14	884 705,78

	31/12/2020	31/12/2019
Action Z		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	170 569,03	366 392,85
Total	170 569,03	366 392,85

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées Plus et moins-values nettes de l'exercice Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	53 857 730,98	48 570 628,42
Total	53 857 730,98	48 570 628,42

	31/12/2020	31/12/2019
Action C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	43 538 021,35	37 164 767,53
Total	43 538 021,35	37 164 767,53

	31/12/2020	31/12/2019
Action I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	6 508 419,96	7 760 935,33
Total	6 508 419,96	7 760 935,33

	31/12/2020	31/12/2019
Action Z		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	3 811 289,67	3 644 925,56
Total	3 811 289,67	3 644 925,56

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Actif net Global en EUR	443 735 707,86	642 902 547,47	881 403 074,38	I 424 003 241,76	2 123 150 313,06
Action COMGEST MONDE C EUR					
Actif net	336 720 103,27	445 789 906,45	670 026 411,67	I 088 468 465,28	1 714 208 654,19
Nombre de titres	226 372,2937	251091,2132	363 284,1096	478 651,4371	675 641,3485
Valeur liquidative unitaire	I 487,46	I 775,4I	I 844,35	2 274,03	2 537,15
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	46,65	79,86	212,98	77,64	64,43
Capitalisation unitaire sur résultat	-5,09	-12,50	-10,46	-11,76	-18,55
Action COMGEST MONDE I EUR					
Actif net	107 015 604,59	141 765 576,77	135 497 995,16	228 325 632,16	257 941 426,77
Nombre de titres	68 195,0765	74 962,3101	68 301,6683	92 440,6440	92 689,1844
Valeur liquidative unitaire	I 569,25	1 891,15	I 983,8I	2 469,97	2 782,86
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	49,12	84,39	227,85	83,95	70,21
Capitalisation unitaire sur résultat	8,94	3,43	8,17	9,57	4,34
Action COMGEST MONDE Z EUR					
Actif net		55 347 064,25	75 878 667,55	107 209 144,32	151 000 232,10
Nombre de titres		31 159,8727	40 742,9448	46 258,3310	57 855,4040
Valeur liquidative unitaire		I 776,22	I 862,37	2 317,61	2 609,95
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			213,96	78,79	65,87
Capitalisation unitaire sur résultat		-0,30	6,79	7,92	2,94

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé ALLEMAGNE				
MTU AERO ENGINES HOLDINGS AG	EUR	137 935	29 435 329,00	1,38
SAP SE	EUR	400 122	42 901 080,84	2,02
TOTAL ALLEMAGNE			72 336 409,84	3,40
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	2 641 248	64 755 781,16	3,04
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	989 113	58 800 994,18	2,77
TOTAL ILES CAIMANS			123 556 775,34	5,81
CHINE				
INNER MONG.YILI INDUSTRIAL S.A	CNY	17 103 094	94 836 696,84	4,47
KWEICHOW MOUTAI A	CNY	98 1 1 2	24 497 959,96	1,15
NETEASE INC	HKD	3 993 475	62 129 374,69	2,93
PING AN INS.GRP CO.CHINA H	HKD	6 582 860	65 917 067,64	3,10
TOTAL CHINE			247 381 099,13	11,65
ESPAGNE				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	877 253	52 249 188,68	2,46
TOTAL ESPAGNE			52 249 188,68	2,46
ETATS-UNIS AMERIQUE				
ALPHABET- A	USD	43 290	62 009 550,57	2,92
AUTOHOME INC-ADR	USD	557 236	45 369 498,85	2,14
BECTON DICKINSON	USD	190815	39 022 295,21	1,84
CHURCH DWIGHT INC	USD	294 38	20 969 848,18	0,99
ECOLAB	USD	199713	35 315 193,23	1,66
ELI LILLY & CO	USD	523 402	72 225 241,04	3,40
FACEBOOK INC-A	USD	236 476	52 793 742,93	2,49
INTUITINC	USD	145 634	45 211 944,67	2,13
JOHNSON & JOHNSON	USD	441 148	56 742 979,23	2,67
MICROSOFT CORP	USD	504 996	91 799 444,50	4,32
VISA INC CLASS A	USD	419739	75 035 357,34	3,53
WAL-MART IN COM USD0.10	USD	457 403	53 887 983,69	2,55
TOTAL ETATS-UNI AMERIQUES			650 383 079,44	30,64
FRANCE				
L'OREAL	EUR	178716	55 544 932,80	2,61
L'OREAL PRIME DE FIDELITE	EUR	37 97 1	11801386,80	0,56
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	49 048	25 058 623,20	1,18
TOTAL FRANCE			92 404 942,80	4,35
HONG-KONG				
AIA GROUP	HKD	6 5 1 5 9 3 3	65 246 898,21	3,08
TOTAL HONG-KONG			65 246 898,21	3,08
INDE				
HOUSING DEVELOPMENT FINANCE	INR	2 850 860	81 590 717,62	3,85
TOTAL INDE			81 590 717,62	3,85
IRLANDE				
MEDTRONIC PLC	USD	707 627	67 746 660,77	3,19
TOTAL IRLANDE			67 746 660,77	3,19

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JAPON				
DAIKIN INDUSTRIES	JPY	222 500	40 369 537,57	1,90
FAST RETAILING	JPY	66 500	48 677 879,24	2,29
hikari tsushin inc	JPY	319700	61 193 892,44	2,88
HOYA PENTAX	JPY	737 900	83 354 803,01	3,93
KEYENCE CORP	JPY	68 500	31 450 511,36	1,49
SHIN-ETSU CHEM CO JPY50	JPY	449 200	64 148 340,66	3,02
TOTAL JAPON			329 194 964,28	15,51
PAYS-BAS				
HEINEKEN	EUR	241 921	22 068 033,62	1,04
TOTAL PAYS-BAS			22 068 033,62	1,04
ROYAUME-UNI				
UNILEVER PLC	GBP	870 033	42 690 033,92	2,01
TOTAL ROYAUME-UNI			42 690 033,92	2,01
SUISSE				
roche holding ag-genussschein	CHF	277 512	79 285 477,32	3,73
TOTAL SUISSE			79 285 477,32	3,73
TAIWAN				
TAIWAN SEMICONDUCTOR SP ADR	USD	1 069 490	95 310 522,33	4,49
TOTAL TAIWAN			95 310 522,33	4,49
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 021 444 803,30	95,21
TOTAL Actions et valeurs assimilées			2 021 444 803,30	95,21
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays IRLANDE				
COMGEST GROWTH AMERICA USD I ACC	USD	1 031 499,522	31 883 708,81	1,51
COMGEST GROWTH PLC COMGEST GROWTH EAFE	USD	99 477	2 208 160,94	0,10
TOTAL IRLANDE			34 091 869,75	1,61
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			34 091 869,75	1,61
TOTAL Organismes de placement collectif			34 091 869,75	1,61
Créances			7 834 008,18	0,36
Dettes			-61 388 504,87	-2,89
Comptes financiers			121 168 136,70	5,71
Actif net			2 123 150 313,06	100,00

Action COMGEST MONDE I	EUR	92 689,1844	2 782,86
Action COMGEST MONDE Z	EUR	57 855,4040	2 609,95
Action COMGEST MONDE C	EUR	675 641,3485	2 537,15

7. ANNEXE(S)



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cette SICAV. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette SICAV et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COMGEST MONDE

Action I (Capitalisation) FR0011007251 Cette SICAV est gérée par COMGEST S.A.

Objectifs et politique d'investissement

La classification AMF de la SICAV est : Actions internationales. L'objectif de gestion de la SICAV est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers. La SICAV est à tout moment investie et/ou exposée à hauteur de 60% minimum en actions internationales. Cette SICAV est gérée de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation (grandes, moyennes, petites).

La SICAV pourra être exposée à hauteur de 20% en obligations émises par des états, des sociétés nationalisées ou privées. Elle pourra investir également dans des obligations convertibles émises par des sociétés cotées. La SICAV pourra investir sur les instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions, de taux et de change.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

L'investisseur peut demander le rachat de ses actions tous les jours selon les modalités décrites dans le prospectus.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de la SICAV sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de niveau 5 de la SICAV reflète l'exposition de son actif en actions. Il prend également en compte un risque de change pouvant représenter jusqu'à 100% de l'actif.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la SICAV.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour la SICAV non pris en compte dans cet indicateur :

Néant.



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cette SICAV. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette SICAV et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non

COMGEST MONDE

Action Z (Capitalisation) FR0013290939 Cette SICAV est gérée par COMGEST S.A.

Objectifs et politique d'investissement

La classification AMF de la SICAV est : Actions internationales. L'objectif de gestion de la SICAV est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers. La SICAV est à tout moment investie et/ou exposée à hauteur de 60% minimum en actions internationales. Cette SICAV est gérée de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation (grandes, moyennes, petites).

La SICAV pourra être exposée à hauteur de 20% en obligations émises par des états, des sociétés nationalisées ou privées. Elle pourra investir également dans des obligations convertibles émises par des sociétés cotées. La SICAV pourra investir sur les instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions, de taux et de change.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

L'investisseur peut demander le rachat de ses actions tous les jours selon les modalités décrites dans le prospectus.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de la SICAV sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de niveau 5 de la SICAV reflète l'exposition de son actif en actions. Il prend également en compte un risque de change pouvant représenter jusqu'à 100% de l'actif.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la SICAV.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour la SICAV non pris en compte dans cet indicateur :

Néant.



